

LA CHARTE DE L'ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET

1- Les Valeurs

Principe 1 : L'Ecole Française de Minibasket est un espace d'accueil aménagé et adapté à l'enfant de moins de 11 ans désirant pratiquer le basket-ball.

Principe 2 : L'Ecole Française de Minibasket est conçue par et pour l'enfant.

Principe 3 : L'Ecole Française de Minibasket répond, par des formes jouées, aux aspirations de l'enfant.

Principe 4 : L'Ecole Française de Minibasket participe à la construction des règles de vie collective. A travers la pratique du basket-ball, elle vise l'acquisition d'attitudes et de comportements se traduisant par : le respect de l'autre, du jeu, de l'environnement, l'entraide, la solidarité, la tolérance, l'autonomie, une citoyenneté responsable.

2- L'organisation administrative

Principe 1 : L'Ecole Française de Minibasket est une structure comprenant des dirigeants du groupement sportif, un cadre technique, des animateurs, des parents

Principe 2 : Le dirigeant de l'Ecole Française de Minibasket a pour mission :

- d'accueillir l'enfant et de dialoguer avec sa famille.
- de gérer les inscriptions, délivrer la carte Minibasket et offrir le code mini basketteur.
- de concevoir et réguler le calendrier des tournois et rencontres.
- de faciliter les échanges avec l'école élémentaire.

Principe 3 : Le cadre technique assure :

- la cohérence de l'intervention des animateurs de Minibasket et leur suivi pédagogique.
- la formation interne des animateurs-club.

Principe 4 : L'animateur de Minibasket collabore à la préparation des séances qu'il anime.

Principe 5 : Les parents font partie de l'équipe éducative de l'école de Minibasket.

- Ils participent à l'accompagnement et à l'encadrement
- Ils participent à l'organisation de rencontres conviviales (Fêtes de Noël, Carnaval...)
- Ils ont vocation à devenir animateur-club.

3- L'organisation sportive

Principe 1 : Le jeu doit primer sur l'enjeu. Les premières rencontres ne doivent pas se traduire en termes de victoires ou de défaites.

Principe 2 : A chaque âge son ballon, son panneau, sa forme de jeu. Les formes de jeu doivent être adaptées au niveau de pratique des joueurs. Elles sont évolutives.

Principe 3 : L'Ecole Française de Minibasket est organisée en niveaux d'acquisition, de savoirs et de compétences en dehors de toute référence à l'âge et au sexe. Chaque niveau peut être subdivisé en cycles d'apprentissage.

4- Le fonctionnement pédagogique

Principe 1 : La découverte de l'activité se fait au travers de formes jouées (3c/3, 5c/5).

Principe 2 : Dans l'apprentissage, il doit être accordé autant d'importance à la construction des savoirs essentiels par les formes jouées qu'à la maîtrise individuelle du ballon par les exercices.

Principe 3 : A partir des deux règles minimales essentielles (non contact et notion de marcher), les règles de jeu se découvrent au fur et à mesure de l'évolution et de la connaissance du jeu.

Principe 4 : Le temps maximal d'activité et la participation de tous seront recherchés par :

- la construction d'ateliers multiples.
- l'utilisation de consignes claires et courtes.
- l'utilisation optimale de matériel.

Principe 5 : Le temps de jeu réduit et l'utilisation du surnombre offensif sont les supports de tout apprentissage.

5- L'évaluation

Principe 1 : L'évaluation a pour but de valider les acquis et de déterminer les niveaux de jeu.

Principe 2 : L'évaluation peut être réalisée à partir de situations collectives (la situation de référence) et d'exercices individuels (l'épreuve nationale).

6- L'accès aux compétitions

Principe 1 : L'Ecole Française de Minibasket doit proposer des formes de rencontres ou d'opposition adaptées aux niveaux de jeu.

Principe 2 : Le championnat n'est pas la compétition de référence de l'Ecole Française de Minibasket qui lui préférera des formules plus ludiques allant de la situation de référence vers le 5c/5 en passant par les concours, les tests..., le jeu 3c/3 et le jeu 4c/4.

Principe 3 : Pour l'Ecole française de Minibasket les formes de compétition proposées sont autant d'apprentissages qui conduisent vers la participation à des rencontres de championnat..

7- L'accès aux responsabilités

Principe 1 : L'Ecole Française de Minibasket permet à l'enfant d'être confronté, de façon pédagogiquement organisée, aux rôles de joueurs, d'observateurs, d'arbitre, de marqueur-chronométrateur, d'organisateur de rencontres.

Principe 2 : L'animateur de L'Ecole Française de Minibasket apportera à l'enfant les savoirs se rapportant à ces différentes missions et les mettra en situation d'exercer ces différentes tâches.